

FAVEUR ET RECONNAISSANCE.

Une personne bien respectable de St. Jean, Ile d'Orléans, nous écrit ce qui suit :

Monsieur le Rédacteur,

- Dans le dernier numéro de vos *Annales*, vous nous avez recommandé de procurer quelques nouveaux abonnés à la publication qui a pour but de glorifier la bonne Ste. Anne, en la faisant mieux connaître ; pour me conformer à votre désir, autant par reconnaissance pour une faveur reçue, que pour en obtenir de nouvelles, pour moi et ma famille, je me suis empressée, dans mes visites du jour de l'an, d'engager mes amis à s'abonner aux *Annales*. Je vous envoie aujourd'hui le nombre des abonnés et le prix de l'abonnement de ceux qui ont écouté ma faible voix.

Maintenant, je dois vous faire connaître la faveur reçue et ce que je désire encore. Depuis l'hiver dernier jusqu'au mois d'août, j'ai été dans la pénible nécessité de marcher avec des béquilles, par suite d'une grave infirmité causée par un rhumatisme, qui a raccourci considérablement une de mes jambes. A cette époque je fis un pèlerinage à la bonne Ste. Anne. Cette grande sainte eut pitié de moi, et m'obtint de laisser à son autel mes appuis ; mais, ma guérison n'était pas complète, et aujourd'hui encore je marche difficilement ; et c'est la disparition entière de cette infirmité que je sollicite, si c'est la sainte volonté de Dieu, et je compte sur le secours de vos prières, pour l'obtenir. Pour vous engager à venir à mon secours, je dois vous dire que j'ai trois enfants en bas